

# COUP D'ŒIL SUR LES PRÉPARATIFS POUR LES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

La Commission de presse des V<sup>es</sup> Jeux olympiques d'hiver a organisé, en collaboration avec le Syndicat d'initiative de Saint-Moritz, une conférence de presse qui eut lieu les 3 et 4 octobre à Saint-Moritz même.

Le premier jour de la conférence de presse fut réservé aux divers exposés traitant des *questions administratives*.

M. M. Henninger, président du Comité d'organisation (Genève), a ouvert la séance en remerciant les commissions et spécialement la presse des efforts accomplis et en les priant de continuer leur collaboration afin que les Jeux olympiques d'hiver de Saint-Moritz remportent le succès qu'ils méritent.

M. C. Nater, commissaire général des Jeux (Saint-Moritz), a traité les problèmes financiers (le budget est de 650 000 fr., les revenus et les subventions feront la somme de 580 000 fr.), ainsi que la question des logements. Il a mentionné que Saint-Moritz dispose de 1000 lits de moins qu'en 1928. M. Nater a souligné que, malgré les nombreuses difficultés à surmonter, Saint-Moritz était déterminé à ne pas seulement respecter ses conventions avec le C. O. S., mais aussi de suffire à toutes les exigences des associations sportives internationales.

M. P. Kasper, directeur du Syndicat d'initiative de Saint-Moritz, a donné un aperçu historique très intéressant du développement de Saint-Moritz en tant que station balnéaire et station de sport.

Le délégué de l'O. C. S. T., M. W. Grob (San-Francisco), a signalé la grande valeur publicitaire des Jeux olympiques d'hiver pour le Suisse en général. M. Grob a relevé, en outre, que l'enthousiasme pour les Jeux d'hiver aux Etats-Unis était très grand, stimulé particulièrement par les bons résultats de l'équipe de ski suisse lors des concours américains de ce printemps.

M. F. Erb (Zurich), président de la Commission de presse, a exposé les travaux actuels et futurs de la Commission de presse. Jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1947, plus de 140 reporters (presse et services photographiques) se sont inscrits définitivement et environ 60 provisoirement pour les Jeux olympiques. Le rapporteur communique que, jusqu'à ce jour, 26 nations (deux de plus qu'en 1928) ont fait parvenir leur adhésion provisoire au C. O. S. et délégueront 800 à 1000 athlètes. En outre, M. Erb fait part d'une décision du C. I. O. d'après laquelle les Jeux olympiques d'hiver de Saint-Moritz sont définitivement reconnus comme étant les cinquèmes.

M. le D<sup>r</sup> de Reding (Berne), président de la Sous-Commission de radio, a signalé le grand intérêt

pour les J. O. H. dont font preuve les studios étrangers. 20 nations, représentées en partie par plusieurs émetteurs, délégueront à Saint-Moritz environ 55 reporters avec le personnel technique nécessaire. Le Service d'information aura recours aux inventions techniques les plus modernes (ondes courtes, télévision, magnétophone, etc) et on peut s'attendre à des essais très intéressants.

Des représentants de l'Administration des postes suisses et des Chemins de fer rhétiques ont donné des indications très précieuses concernant le Service d'information et les transports. Ils seront organisés de façon à satisfaire tout le monde.

## *Les disciplines sportives.*

M. le D<sup>r</sup> Kraatz (Dietikon), président de la L. I. H. G. et de la Commission de hockey sur glace, compte sur une participation de 12 à 14 équipes. Le Canada et les Pays-Bas viennent d'y renoncer. Pour le meilleur déroulement des matches, ceux-ci seront répartis sur trois stades différents (Stade olympique, Palace-rink et Suvretta-rink). Tous détails peuvent être communiqués après l'échéance de la date d'inscription, à savoir le 30 novembre. Le programme pour le tournoi de hockey sur glace sortira le 29 décembre.

Le D<sup>r</sup> S. Wild (Bâle), président de la Commission de patinage, s'attend à une participation de 16 messieurs et de 30 dames pour le patinage artistique et de 40 concurrents pour celui de vitesse, réservé aux messieurs. Pour le patinage artistique, les figures imposées sont au nombre de 5, pour celui de vitesse les distances restent les usuelles : 500, 1500, 5000 et 10 000 m.

Le D<sup>r</sup> H. Cattini (Saint-Moritz), président de la Commission de bobsleigh et skeleton, annonce une participation de 6 à 10 pays pour les concours de bob et de skeleton. Le Crestarun sera ouvert à partir du 30 décembre, la piste de bob à partir du 5 janvier de l'année prochaine.

## *Orientation en plein air.*

La partie la plus instructive de la conférence de presse à Saint-Moritz a été l'orientation, donnée sur les emplacements pour les épreuves. De bonne heure, le funiculaire de Corviglia amena les participants à une altitude de 2500 m. s. m. où on leur expliqua les pistes de ski.

Le D<sup>r</sup> M. Hodler (Berne), membre de la Commission de ski, apportait les dernières nouvelles de la session du Comité de la F. I. S., à Copenhague, à laquelle les propositions des experts ont presque



Les membres du Comité olympique suisse inspectent les places de jeux de Saint-Moritz. Octobre 1947. (Cliché NZZ.)

toutes été ratifiées. L'établissement du parcours pour la course de descente (messieurs) a causé bien des soucis au jury, mais finalement la meilleure solution possible a été trouvée : le départ s'effectuera en dessus de la cabane de Corviglia, à 2680 m. s. m. La piste totale sera de 3500 m. avec une dénivellation de 850 m. Les premiers 1500 m. ne présenteront pas de difficultés, mais de grosses épreuves attendront les concurrents dans le terrain varié et sur la forte pente. Puis le parcours suivra la « piste Rominger » et présentera sur les derniers 500 m. un finish très difficile dont les détails sont encore à fixer. La ligne d'arrivée se trouve à 1780 m. s. m.

Suivant les dernières prescriptions de la F. I. S., le parcours pour dames sera séparé de celui des messieurs et s'étendra sur 2200 m. avec une dénivellation de 500 m. La piste sera entrecoupée par 16 à 18 portes. Le slalom s'exécutera sur la même pente que lors du « Ruban blanc » de Saint-Moritz, donc 600 à 800 m. avec 220 m. de dénivellation. Pour les courses de fond des pistes qu'on peut appeler idéales seront préparées.

On prévoit pour la course de grand fond un parcours de 2 x 25 km. avec une dénivellation de 578 m. par 25 km., pour la course de fond, dite classique, un parcours de 18 km. avec 443 m. de dénivellation, pour les épreuves de relais des parcours de 10 km. avec 222 m. de dénivellation chacun, pour la course de patrouilles militaires 25 à 30 km. avec une dénivellation de 600 à 900 m.

Ce dernier concours sera présenté en tant que démonstration et on prévoit la participation de la Finlande, de la Norvège, de la Suède, de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie et de la Suisse. Depuis le mois de juin dernier, les équipes suisses s'y entraînent fortement. On nous annonce que la France s'y prépare au Tyrol et que les autres pays ne sont pas inactifs. Cette course de patrouilles militaires sera reliée à une épreuve de tir sur ballons qui aura lieu dans les environs de Sils.

L'orientation fut continuée au pied du *tremplin olympique* où des travaux de nivellation sont en cours. La tribune du jury et celles des spectateurs seront refaites. On compte y placer 4000 personnes. La tribune pour la presse sera pourvue d'installations téléphoniques.

Une visite à l'*Hôtel de presse*, où s'installera la centrale d'informations et où jusqu'à 250 reporters pourront être logés, a été l'intérêt particulier pour les représentants de la presse. M. R. Hausermann, futur chef de presse, et ses collaborateurs y feront leur entrée en mi-janvier. Les *timbres postaux olympiques* sortiront pour l'époque des Jeux et comprendront quatre valeurs: 5, 10, 20 et 30 ct. Les insignes officiels, les laissez-passer, etc., seront distribués en temps utile par le Bureau de presse.

Cette conférence de presse a mis à l'évidence que l'organisation des Jeux olympiques d'hiver était en bonnes mains et que le succès final ne fait pas de doute.